

EXTRAIT DU R DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 10 FEVRIER 2026

Le dix février deux mille vingt-six à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROCHE Jean-Louis (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey)

Absents : FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Vincent CATILLON

M. CATILLON expose à l'assemblée qu'il convient de demander une subvention au titre des travaux de proximité pour la mise en sécurité du village par l'amélioration de la vidéoprotection. Exercice 2026.

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de ces travaux, le montant global s'élevant à 85 000 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE,

Sur la proposition de M. CATILLON et après en avoir délibéré,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser ces travaux,

DECIDE de les réaliser,

SOLLICITE du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 70 %, au titre des travaux de proximité pour la mise en sécurité du village par l'amélioration de la vidéoprotection soit un montant de 59 500 € HT,

SOUHAITE réaliser ces travaux au 1^{er} semestre 2026,

ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : **85 000 €**
- Subvention du Conseil Départ. des B.d.R. : **59 500 €**
- Autofinancement communal, le reste, soit : **25 500 €**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

